



CUBE.S - Challenge d'économies d'énergie aux établissements scolaires

publié le 16/06/2026 - mis à jour le 18/06/2026

Descriptif :

Dispositif sur la réduction des consommations d'énergie pour améliorer la maîtrise des consommations.
Collège, Lycée

Sommaire :

- Objectifs
- Déroulé
- Le dispositif : quatre piliers
- Inscription

CUBE.S – Challenge d'économies d'énergie aux établissements scolaires – est un programme Certificats d'Economies d'Energie (CEE) organisé par ACTEE, le Cerema, l'IFPEB, soutenu par les Ministères de l'Education et de la Transition Ecologique et Solidaire et les collectivités pionnières.

La formule CUBE 2020 a été adaptée aux spécificités d'un établissement scolaire « en transition énergétique ».



● Objectifs

Dans le cadre du Championnat de France des Économies d'Énergie, l'enjeu est de **déployer des initiatives pour réaliser les plus grandes économies d'énergie** au cours de l'année scolaire.

Le Championnat de France des Économies d'Énergie s'appuie sur un principe simple : **améliorer la maîtrise de l'énergie sans alourdir le quotidien des équipes éducatives et techniques.**

- Réduire durablement les consommations d'énergie à travers des actions concrètes et adaptées au contexte scolaire
- Impliquer toute la communauté éducative dans un projet fédérateur, transversal et motivant
- Sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques, en lien avec les programmes pédagogiques
- Renforcer le lien entre équipes pédagogiques, techniques et élèves autour d'un objectif commun
- Agir pour le climat en réduisant l'empreinte carbone des bâtiments scolaires

● Déroulé

Ce dispositif démarre sur une modalité concours d'un an et se poursuit pendant une année supplémentaire, avec la mesure de performance dans le temps visant à mettre en valeur les progrès qui seront effectués aussi bien par l'amplification de la mobilisation des établissements scolaires que grâce aux opérations réalisées par leurs maîtres

d'ouvrage.

CUBE.S trace les résultats de sa progression énergétique d'abord sur un an puis sur quatre ans.

Concrètement, ce concours allie projet pédagogique interdisciplinaire et mise en oeuvre d'une démarche globale au sein de l'établissement sur la question énergétique.

Sur toute la durée du programme, élèves et enseignants sont accompagnés par des supports pédagogiques dont les coûts sont intégralement couverts par les Certificats d'Économie d'Énergie.

● Le dispositif : quatre piliers

○ Un volet « établissement »

- 1) Un travail auprès des élèves via le corps enseignant et la mise en place d'un projet pédagogique interdisciplinaire ainsi que l'accès à des matériels pédagogiques pour les établissements et les élèves.
- 2) Une sensibilisation collective en mode « concours » pour démarrer avec une boîte à outils importante et claire ainsi qu'un accompagnement sur le terrain : formations, animation de réseau, diagnostic humain, création des équipes projet, organisation de réunions de lancement, etc.



○ Un volet « collectivité »

- 3) Les actions d'exploitation maintenance : améliorations du pilotage allant jusqu'au commissionnement complet des équipements.
- 4) La réalisation de travaux plus ambitieux par la maîtrise d'ouvrage, dans la temporalité et les outils qu'elle souhaitera mettre en place : remplacement d'équipements, travaux d'isolations, production d'énergie renouvelable, mise en place d'un Contrat avec intéressement ou d'un Contrat de Performance Énergétique, etc.

Règlement de CUBE.S [🔗](#)

● Inscription

Le [formulaire d'inscription](#) [🔗](#) permet d'inscrire votre établissement ou de demander des renseignements ; l'équipe du Championnat de France des Economies d'Énergie reprendra contact avec vous rapidement pour vous présenter le concours.

Votre inscription sera ensuite validée et retenue par votre collectivité (département ou région)

[Webinaire de présentation](#) [🔗](#) le 18 juin de 12h à 12h30

Contact

Célia Muñoz

Responsable du programme CUBE.S

celia.munoz@championnat-energie.com

Document joint

 [Affiche CUBE.S](#) (PDF de 1.8 Mo)

